

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE SAINT BONNET LE CHATEAU

Séance du 7 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 31

Nombre de membres présents : 27

Date de la convocation : 2/11/2016

Objet de la délibération : Subvention de fonctionnement 2016 – Regards et Mouvements

L'an deux mille seize et le sept novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet-le-Château, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Iwan MAYET.

Présents : Iwan Mayet, Annie Grégoire, Michel Romeyer, Serge Vray, Colette Ferrand, Jean Philippe Montagne, Serge Granjon, Alain Marquet, Alain Limousin, Cédric Bonhomme, Jean Claude Civard, Jean Pierre Dubost, Robert Decourtye, Yves Favier, Jacques Blanchard, Roger Violante, Marie George Bouhe, Philippe Romier, Nicole Girodon, Pierre Thiollière, Evelyne Chouvier, Pierre Berlier, Bernard Bonnet, Gilbert Soulier, Annie Mallard, Josette Folleat, Gabriel Aubert.

Excusé ayant donné procuration

Sébastien Teyssier excusé a donné procuration à Annie Grégoire

Marie Meley excusée a donné procuration à Michel Romeyer

Jean Marc Sardat excusé a donné procuration à Jacques Blanchard

Hervé Béal excusé a donné procuration à Josette Folleat

Excusés ou absents :

Jean Luc Pourtier, Christian Barjon, Bernadette El Asri, Jean Louis Jayol, Bernard Fournier, Anne Marie Kmiecik

Secrétaire de séance : Serge Vray

Pour	Contre	Abstentions
31	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016

Monsieur le président présente la demande de subvention émanant de l'*Association Regards & Mouvements*. Conformément à la convention de partenariat que notre groupement de communes a signé en 2014, pour 3 ans, avec cette association, cette dernière sollicite une aide de la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château, de 7 000 €. M. le président propose au Conseil communautaire de subventionner l'association Regards & Mouvements à hauteur de 7 000 €, pour son fonctionnement, conformément à nos engagements.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- Approuve le versement d'une subvention de fonctionnement de 7 000 € au bénéfice de l'association Regards & Mouvements.

Copie conforme.

Ont signé au registre tous les membres présents.

A St-Bonnet-le-Château,  
Le 7 novembre 2016,

Le Président

  
  
Iwan MAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016